

Courts récits d'une vie autour d'un faire-part de décès /  
Danièle Pouban. — Extrait de : Revue des lettres et de  
traduction. — N° 5 (1999), pp. 347-354.

Bibliogr.

Notes au bas des pages.

I. Famille — France — 19e siècle. II. France — Histoire  
— 1789-1799 (Révolution). III. Archives familiales —  
France — 19e siècle.

PER L1037 / FL70592P

# COURTS RÉCITS D'UNE VIE AUTOUR D'UN FAIRE-PART DE DÉCÈS

Danièle POUBLAN

*Ecole des hautes études en sciences sociales  
Centre de recherches historiques, Paris*

Trouver un document qui l'intrigue ou l'émeut est une des joies du chercheur et qu'il aime à faire partager<sup>1</sup>. C'est sur l'un d'eux, petit imprimé ordinaire, faire-part de décès d'une personne sans qualité, surchargé de lignes tracées à la plume, que je voudrais arrêter mon attention. J'étudiais les fonctions de l'épistolaire dans des *histoires de famille* du XIX<sup>e</sup> siècle - intitulé qui recouvre les textes les plus divers mais que les critères changeants (et non explicités) des bibliothécaires ont rassemblés dans la même série Lm3 à la Bibliothèque Nationale de Paris. La question de la définition du genre (radicalement résolue ici pour l'«histoire de famille», et laissée volontairement en suspens pour le «récit») ne sera pas abordée, cet article se situant dans une perspective plus historique que littéraire<sup>2</sup>. Je parcourais donc ces volumes, opuscules et feuillets produits par le désir d'établir une filiation ou de célébrer des ancêtres. Les auteurs rappellent leur propre enfance pour leurs petits-enfants, transcrivent des souvenirs familiaux ou bien, plus érudits que sentimentaux ou philosophes, se plongent dans les archives pour compléter des lignages vertueux. La préoccupation généalogique des historiens de leur famille s'actualise dans les formes les plus diverses et peut conduire aussi bien à dresser un arbre généalogique qu'à aligner des biographies individuelles ou

---

(1) Arlette Farge a finement analysé dans un livre qui porte ce titre évocateur, *«Le Goût de l'archive»*, Paris, Seuil, 1989, ce plaisir et les problèmes de méthode que cela pose.

(2) Pour définir le récit on pourra consulter le petit manuel didactique de Jean-Michel Adam et Françoise Revaz, *L'Analyse des récits*, Paris, Seuil, 1996 (collection «Mémo»).

rassembler des documents juridiques prouvant la filiation. Le ratissage de la cote Lm3 amena sur ma table un grand volume au titre tracé à l'encre: *Recueil de lettres de décès, de naissances et de mariages de la famille de Jean Villain bourgeois de Paris de 1643 à 1820* (cote BN: Lm3 901). Cette histoire de famille affecte, comme son titre l'indique, la forme - peu courante - d'une compilation d'environ 200 avis de décès, enterrements, services religieux aux dates anniversaires, bénédictions nuptiales ou baptêmes. Le collage à l'ordre incertain, effectué vers 1825, suit lignées et générations, mais sans stricte rigueur. Les billets conservés sont d'aspect très diversifié; la typographie, le format (du double folio au quart de page) et la couleur (blancs, bleus) varient; ils portent ou non des vignettes, des marques postales, des adresses. Ils sont souvent imprimés, quelquefois entièrement manuscrits, ou bien mêlent ces deux formes, les noms et dates ayant été rajoutés à la main dans les espaces prévus à cet effet. A travers l'évolution de leurs formes et de leurs formules se font jour les changements (diffusion ou récession) qui ont affecté la religiosité, l'expression de la sensibilité, la place des femmes ou le nombre des intervenants dans les rituels, les convenances et les usages ou le goût esthétique. Pour prometteuses qu'elles soient, ce n'est pas le lieu ici de suivre les pistes proposées par ces indices<sup>3</sup>.

La construction même du volume, l'aspect des feuillets qui le composent et la fragmentation des documents autorisent et justifient une lecture discontinue d'épisodes séparés. Arrêtons-nous donc au feuillet 148, qui porte un avis de décès annoté et un commentaire. Lisons-le, oui, mais en restant attentifs à la façon concrète dont il se donne à voir, à son inscription sur la feuille, à sa «matérialité» - pour reprendre une approche chère à Roger Chartier<sup>4</sup>. Le texte de cette

---

(3) Certains manuels de civilité, répertoriés par Alain Montandon (dir.), *Bibliographie des traités de savoir-vivre en Europe du Moyen Age à nos jours*, Association des publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1995, 2 volumes (France, volume 1), détaillent les conduites à tenir au moment des décès et précisent l'usage des billets et lettres de part. Sur les usages sociaux des écrits qui accompagnent les morts, on lira avec profit Armando Petrucci, *Le scrittura ultime*, Turin, Einaudi, 1995.

(4) A propos de la matérialité des textes littéraires, Roger Chartier, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Albin Michel, 1998, p. 270.

page-là naît d'une succession de formes (l'imprimé, puis les ajouts et le complément manuscrits), répondant à des buts différents et qui, à chaque étape, depuis l'avis initial jusqu'à la mise en page finale, se trouvent porteuses d'un sens nouveau. Se rencontrent là, juxtaposés, les états successifs d'un texte dont chacun résulte d'un mode d'écriture circonstancié et renvoie à un usage particulier, texte qui peu à peu se constitue en récit.

Il y a d'abord l'annonce du décès de «la citoyenne Andry», le 24 prairial an II. Son fils, sa belle-fille et sa petite fille font très sobrement «part de la perte qu'ils viennent de faire». Ce bref texte imprimé dit la mort et la douleur dans des formes codifiées, conformes aux normes imposées dans ces années-là. Bien que les auteurs de l'annonce soient nommés (la plus proche famille), la circulaire garde une forme très impersonnelle. Sa sécheresse est à rapprocher des mentions gravées sur les pierres tombales ou les monuments funéraires. Le parallèle paraîtra moins arbitraire si l'on regarde la première page du volume, qui reproduit l'inscription funéraire de Jean Villain († 1642) et de son épouse Denise Tardieu († 1644). Pour tous, c'est la même approche cohérente qui, en un énoncé minimal, nomme une personne et lui associe la date de sa mort. Le billet est destiné à un usage précis: annoncer le décès aux parents et relations (une possible cérémonie n'est même pas évoquée)<sup>5</sup>. Le feuillet comme la pierre portent strictement trace de cet événement.

Mais le faire-part a été commenté, l'imprimé complété et le décès, fait brut et isolé au départ, prend place alors dans une chronologie et une société. Les notes manuscrites marginales proposent une nouvelle régie du texte. Sur l'avis lui-même, le fils de la défunte a corrigé la date. Il a remplacé «24 Prairial de l'an deuxième» par «12 juin 1794». Si l'imprimé doit se plier aux codes du moment, la plume, plus tard, marque ses distances, rompt avec les usages révolutionnaires et fait retour à l'ordre du temps ancien. Le faire-part lui-même porte ainsi une double temporalité qui se déploie avec la seconde inscription

---

(5) Au XIXe siècle, les manuels distinguent en général le *billet d'obsèques* par lequel les proches parents (souvent les hommes seulement) invitent à la cérémonie religieuse, et la *lettre de part*, envoyée plus tard, sur laquelle figurent tous les parents.

manuscrite: «elle était née le 28 août 1707». Le simple rappel de la date de naissance dilate une existence, réduite auparavant à l'instant de sa fin, à toutes les années vécues. La durée fait irruption, la vie s'inscrit sur une échelle temporelle, un parcours est suggéré, même si entre la naissance et la mort ne s'étend encore qu'un grand silence sans repère. Ces deux moments du temps biographique peuvent apparaître comme deux «actions élémentaires inversées», constitutives, selon Todorov, du récit qui s'avère alors possible<sup>6</sup>.

Le procès-verbal narratif continue de s'enrichir. La précision de date qui restitue la chronologie et octroie la durée d'une vie, a sans doute paru une réponse insuffisante à la douleur du fils car il a rédigé à côté, d'une écriture minuscule, une «note sur le billet de part de la mort de [sa] mère dans lequel on l'appelle citoyenne Andry» - c'est le troisième niveau du texte, dont les lignes qui ne sauraient trouver place sur l'avis, s'inscrivent sur un autre support et dont les temps verbaux (passé simple, imparfait) tranchent sur celui (le présent) de l'imprimé. Le premier geste du fils est alors de rétablir l'identité de sa mère, repoussant l'état civil révolutionnaire comme il en avait rectifié le calendrier: elle «se nommait Louise Françoise Mésaigan». Ensuite, il remplit le blanc de cette existence en signalant ce qui est essentiel pour le situer, lui, et le rôle de sa mère, pour expliciter les liens de la filiation: «mon père [se nommait] François Andry». Cette notation ne rompt pas avec celles que portent les autres avis du recueil. La plupart des commentaires manuscrits ajoutés aux billets cherchent à éclaircir et préciser les alliances, à nommer les proches, à identifier les descendants. Voilà donc noués les fils d'une histoire commune: un homme, son épouse, son nom transmis à un fils. Ils sont de ces héros dont le rôle est strictement restreint, à qui on ne demande rien, que d'avoir existé, d'avoir porté un nom et de l'avoir transmis. Par cette obligation minimale exigée des acteurs des sagas familiales, la «narration d'événements respectant la succession temporelle» (naissance, mariage, mort) devient une «intrigue», «succession d'événements aussi, mais où l'accent porte sur la causalité»,

---

(6) Tzvetan Todorov, «Les deux principes du récit», in *Les Genres du discours*, Paris, Seuil, 1978, pp. 63 et suivantes.

l'enchaînement des faits qui bâtissent les générations<sup>7</sup>. Un récit, succinct, décapé, minimal, mais récit tout de même, est proposé.

Cette intrigue linéaire est à peine esquissée qu'elle est submergée par les vagues d'un autre récit. La plume du fils semble emportée par la véhémence des souvenirs et des ressentiments. Car l'enchaînement de naissances, de mariages et de morts que tout le recueil répète pour chaque lignée, à chaque génération, s'est trouvé bousculé, peut-être mis en péril par la Révolution. Les événements historiques de cette période extraordinaire ont perturbé et menacé la séquence habituelle de l'engendrement des générations, tellement ressassée qu'elle paraissait éternelle. Dans son retour sur ce passé, le fils lie dans un même élan sa douleur personnelle et les cataclysmes qui bouleversèrent la société française. «J'eus le malheur de perdre ma mère dans le plus fort de la révolution», écrit-il, et il poursuit: «alors les scélérats se chargèrent des assassinats [...]» comme si son deuil était partie prenante d'un grand chaos. «Ils changèrent tout». C'est contre ces changements qu'il proteste, tentant de rétablir, en restaurant la formulation ancienne du deuil, l'état antérieur de la société toute entière. Il énumère les modifications imposées qui trouvent une traduction dans le faire-part: le calendrier («ils changèrent jusqu'au nom des mois et des jours»), le tutoiement, l'appellation de citoyen («on changea jusqu'aux invitations que l'on faisait à ses parents et à ses amis lors des mariages que l'on contractait ou des pertes de ses proches parents»). A la liste de ces «sottises», «le délire de ces temps malheureux» ajouta l'abolition de toutes les cérémonies religieuses, les assassinats de prêtres et de citoyens, le culte de l'Être Suprême. Le refus d'un certain nombre des codes qui ont réglé la rédaction du faire-part imprimé amène ainsi le fils à évoquer et critiquer sans nuance toute une époque. Il conteste le nom donné à sa mère, les formes de l'annonce, le système chronologique et plus largement toutes les valeurs religieuses, sociales et politiques qui se font jour à travers l'aridité d'une formule. Il tente de restituer l'ancien rituel du deuil et appelle au retour des croyances religieuses ancestrales; ce

---

(7) Pour cette définition de l'«intrigue» par rapport à l'«histoire», voir E. M. Forster, *Aspects du roman*, traduction de Sophie Basch, Paris, Christian Bourgeois, 1993, p. 92, [1927].

faisant, il recompose un récit en modifiant l'identité de l'héroïne, en introduisant un deuxième personnage, en focalisant l'éclairage sur la toile de fond socio-historique. L'avis de décès, épure narrative, devient alors récit des événements qui ont entraîné, effaré et effacé l'auteur et sa famille; il incline également vers le manifeste politique, voire le journal intime et la confession philosophique.

Parti du constat («ma mère se nommait...»), poursuivi en dénonciations, le feuillet ajouté se termine par les mots d'une prière («Seigneur ayez pitié de nous, délivrez-nous du mal») qui résume peut-être l'intention enfouie du fils. Privé des formes de piété habituelles au moment de la mort de sa mère, il tente, des années après, de les rétablir. Se découvre dans la restitution de formules anciennes et traditionnelles, la mise en scène tardive d'un geste de piété filiale différé. Parmi toutes les fonctions possibles du récit (comme genre) s'impose ici celle qui apparaît première: sa fonction consolatrice et apaisante face à la mort<sup>8</sup>. Si tout récit est clôture, celui-ci, avec ses développements, en est l'emblème: le retour du deuil sur lui-même et l'emprisonnement des personnages dans l'étroitesse d'un rôle et les contraintes d'une époque se matérialisent dans l'espace fermé de la page qui enserre papiers collés et versions successives du drame.

L'ultime état du récit autour de la mort de Louise Françoise Andry trouve son sens non par un complément d'écriture mais dans une mise en page et une mise en livre – livre très particulier puisqu'il est unique, limité à un seul exemplaire. Il n'est pas impossible d'ailleurs que celui<sup>9</sup> qui a confectionné l'histoire de la famille Villain soit le fils pieux et rageur de Louise Françoise. Quel qu'il soit, l'héritier de ces papiers rassemble des traces d'existences et les intègre à une vaste et diffuse saga familiale. Il confectionne un volume à partir d'éléments biographiques minimaux, d'écrits fragmentaires et très formalisés qu'il s'approprie en leur concédant un nouvel usage (Ces gestes font-ils de lui un auteur? la question est à poser). Les unités

---

(8) Paul Ricœur, *Temps et Récit*, Paris, Seuil, 1984, t. II, pp. 45 et suiv.

(9) Le masculin s'impose car à cette époque, les auteurs d'histoires de familles sont presque toujours des hommes.

discontinues (personnes, moments, événements) qui composent le livre, actualisées en autant de feuillets collés, s'agglomèrent, ainsi que l'indique le titre, sous les auspices de «Jean Villain, bourgeois de Paris», et se fondent pour établir la pérennité d'une lignée, valoriser son ancienneté et sa vigueur, souligner son ancrage parisien<sup>10</sup> et social. Un nouveau rapport au temps s'établit; un jeu complexe articule des éléments rédigés au présent en une histoire du passé qui, venue de loin et s'avançant pas à pas, page à page, s'adresse aux descendants à venir. Le faire-part et son commentaire sont devenus un nouveau chaînon de l'histoire de famille, poursuivant et dilatant les aller et retour du texte entre soi et les autres: l'annonce destinée aux proches, revue et corrigée, puis la feuille d'annotations plus personnelles qui convoquent Dieu et les acteurs de la Révolution, le livre relié enfin, destiné à la postérité, offert à des déchiffrements multiples. Mais il ne s'agit plus, alors, d'un *court* récit.

---

(10) Le récit de l'enracinement géographique d'une lignée dont les générations se succèdent en un même lieu peut trouver un éclairage nouveau par le recours au concept de *chronotope* qui formalise le lien entre temps et espace, concept proposé par Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, traduit du russe par D. Olivier, Paris, Gallimard, 1978.



**BIBLIOGRAPHIE**

- Adam Jean-Michel et Revaz Françoise, *L'Analyse des récits*, Paris, Seuil, 1996 (collection «Mémo»).
- Bakhtine Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, traduit du russe par D. Olivier, Paris, Gallimard, 1978.
- Chartier Roger, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Albin Michel, 1998.
- Farge Arlette, «*Le Goût de l'archive*», Paris, Seuil, 1989.
- Forster E. M., *Aspects du roman*, traduction de Sophie Basch, Paris, Christian Bourgeois, 1993.
- Montandon Alain (dir.), *Bibliographie des traités de savoir-vivre en Europe du Moyen Age à nos jours*, Association des publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1995, 2 volumes (France, volume 1).
- Petrucci Armando, *Le scrittura ultime*, Turin, Einaudi, 1995.
- Ricoeur Paul, *Temps et Récit*, Paris, Seuil, 1984.
- Todorov Tzvetan, «Les deux principes du récit», in *Les Genres du discours*, Paris, Seuil, 1978.